

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 1 de 9

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique

**Utilisation de la substance/préparation**

adhésifs

Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

**Identification de la société productrice**

Société:	Renia - GmbH	
	Chemische Fabrik	
Rue:	Ostmerheimer Straße 516	
Lieu:	D-51109 Köln	
Boîte postale:	910 659	
	D-51076 Köln	
Téléphone:	+49-(0)221-630799-0	Téléfax: +49-(0)221-630799-50
e-mail:	info@renia.com	
Interlocuteur:	Herr Dr. Julian Grimme	Téléphone: 17
Internet:	www.renia.com	
Service responsable:	F & E, Labor	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	+49-(0)221-63079924	

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Facilement inflammable, Irritant

Phrases-R:

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

GHS:

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Dangers les plus importants**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

**3. Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique ( Mélange )**

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 2 de 9

**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° REACH	Classification SGH	
200-662-2	acétone; propane-2-one; propanone	30-50 %
67-64-1	F, Xi R11-36-66-67	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336	
205-500-4	acétate d'éthyle	30-50 %
141-78-6	F, Xi R11-36-66-67	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

**4. Premiers secours****Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consulter un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver avec de l'eau et du savon.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**Indications pour le médecin**

En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) poudre d'extinction mousse eau pulvérisée

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

jet d'eau à grand débit

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, il peut se former

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Enlever toute source d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation adéquate.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

### 310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 3 de 9

#### Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

#### Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### Stockage

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conservé à des températures comprises entre 5 °C et 40 °C.

#### Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Information supplémentaire

Protéger de la chaleur. À protéger du gel. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Éviter une exposition directe au soleil.

Classe de stockage (VCI): 3

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

### Valeurs limites d'exposition

#### Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	

### Contrôles de l'exposition



#### Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. (filtre à gaz du type A2 )

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 4 de 9

**Protection des mains**gants résistants aux solvants: caoutchouc nitrile,  
caoutchouc butyle,**Protection des yeux**

lunettes de sécurité

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune, clair
Odeur:	type ester, douce

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Testé selon la méthode
pH-Valeur:	non applicable
<b>Modification d'état</b>	
Point/intervalle de fusion:	-4 - +8 °C
Point d'ébullition:	50 - 80 °C DIN 53 171
Point d'éclair:	-16 °C DIN 51 755
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	13 vol. %
Température d'inflammation:	260 °C DIN 51 794
Pression de vapeur: (à 20 °C)	120 hPa DIN EN 12
Densité (à 20 °C):	0,810 g/cm <sup>3</sup> DIN 51 757
Hydrosolubilité:	insoluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	2000 mPa·s DIN 53018
Teneur en solvant:	81 %

**Autres données****10. Stabilité et réactivité****Conditions à éviter**

La décomposition thermique peut se produire au-dessus de 200 °C. Pas de décomposition en utilisation conforme.

**Matières à éviter**

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

**Produits de décomposition dangereux**Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Oxydes de carbone En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Monoxyde de carbone**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

donnée non disponible Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 5 de 9

**Effets corrosifs et irritants**

L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire chez les sujets très sensibles. Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux chez les personnes sensibles.

**Effets sensibilisants**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques et des acidoses métaboliques.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**Mobilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Persistance et dégradabilité**

Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

**Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Information supplémentaire**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

**L'élimination des emballages contaminés**

Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 6 de 9

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU: 1133  
ADR/RID classe: 3  
Code de classement: F1  
Panneau d'avertissement  
No. danger: 33  
Étiquettes: 3



ADR/RID Groupe d'emballage: III  
Quantité limitée (LQ): LQ7  
Code de restriction concernant les tunn D/E

**Nom d'expédition**

Adhésifs

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

: 640H  
: 3  
Système d'alarme:: (Acétone )  
E1

**Transport fluvial**

No. ONU: 1133  
ADNR-Classe: 3  
Code de classement: F1  
Étiquettes: 3



Groupe d'emballage: III  
Quantité limitée (LQ): LQ7

**Nom d'expédition**

Adhésifs

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

: 640H  
E1

**Transport maritime**

No. ONU: 1133  
IMDG-Code: 3  
Marine polluant: •  
Étiquettes: 3



**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 7 de 9

IMDG-Groupe d'emballage: III  
EmS: F-E, S-D  
Quantité limitée (LQ): 5 L

**Nom d'expédition**

Adhesives

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Staukategorie A  
: 223, 944, 955  
Catégorie: A  
E1

**Transport aérien**

ONU/ID No.: 1133  
ICAO/IATA-DGR: 3  
Étiquettes: 3



ICAO-Groupe d'emballage: III  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 309  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 310  
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

**Nom d'expédition**

Adhesives

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

: Y309  
E3  
220 L  
Réglementations particulières: A3

**15. Informations relatives à la réglementation****Étiquetage**

Symboles de danger: F - Facilement inflammable; Xi - Irritant



F - Facilement inflammable



Xi - Irritant

**Phrases-R**

11 Facilement inflammable.  
36 Irritant pour les yeux.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrases-S**

09 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

### 310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 8 de 9

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer les vapeurs .
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Conseils supplémentaires

Selon l'Arrêté du 20 avril 1994 du Ministère du Travail, modifié, ce produit doit être étiqueté de la façon suivante: Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

#### Étiquetage SGH

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

flamme; point d'exclamation



#### Mentions de danger

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: utiliser du sable, un produit chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.
- P235 Tenir au frais.

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**310.000 RENIA - Syntic - Colle Plastique**

Date d'impression: 29.05.2010

Code du produit: 310

Page 9 de 9

- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans ....

**Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 80,6 % (652,86 g/l)

**Information supplémentaire**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).  
Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (CE 92/85/CEE)  
concernant les femmes enceintes ou allaitant.

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 11 Facilement inflammable.  
36 Irritant pour les yeux.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*